

PROBLEMES ET TACHES DE LA DEMOGRAPHIE HISTORIQUE  
ET LA COOPERATION INTERNATIONALE

Dr. Paul DEPREZ  
(Bruxelles)

Cette communication ne peut en aucune façon être considérée comme un programme de recherches que je désire imposer aux autres participants de ce colloque. Elle n'est qu'une justification, disons a posteriori, d'une certaine conception que j'ai défendue jusqu'à présent du but et du contexte des recherches de démographie historique. Si je me suis permis de présenter ici une telle communication c'est parce que je crois qu'il est grand temps de procéder à un alignement international des méthodes employées, et parce que je crois aussi que cet alignement ne peut se faire sans accord préalable quant au fond et aux buts des recherches de démographie historique.

Précisons d'emblée notre pensée. Je crois que nous sommes tous d'accord sur le fait que malgré tout, notre connaissance de l'évolution et de structures démographiques du passé ne présente qu'un intérêt bien limité si on la place en dehors de son contexte économique et sociale. Nous sommes aussi d'accord sur le fait qu'il est parmi nos desseins de procurer aux spécialistes de l'histoire économique et sociale des éléments d'appréciation. Il est cependant regrettable de constater que ces convictions et ces conceptions ne se reflètent pas dans la majeure partie des études de démographie historique.

C'est à partir de ces constatations que je veux développer ma pensée.

Commençons par une question rhétorique. Si nous sommes d'accord sur le fait que nous ne tendons qu'à aider les historiens spécialisés de l'histoire économique et sociale pourquoi est-ce que nous nous entêtons à employer des méthodes qui nous éloignent de ce but ou qui, pire encore, sont même contradictoires aux buts que nous prétendons poursuivre.

Donnons un petit exemple. La plupart - sinon la totalité - des études de démographie historique (celles de moi-même incluses) que j'ai pu consulter lors d'une enquête menée en France, les Pays-Bas, la Suisse, l'Italie, l'Autriche et la Hongrie<sup>1/</sup> ont un premier point commun. Elles ont toutes comme point de départ une circonscription politique, administrative ou religieuse. C'est-à-dire, à partir d'un critère qui n'a aucun rapport avec les faits économiques et sociaux. La méthode suivie est en général la suivante: l'on étudie les aspects démographiques, puis on se penche sur l'évolution économique et sociale que l'on met en rapport avec l'évolution démographique. De ce fait les aspects économiques et sociaux sont presque toujours subordonnés aux aspects démographiques, alors que c'est bien inverse qui devrait avoir lieu.

Pourquoi ne pas prendre comme point de départ des critères économiques et sociaux qui font ressortir soit une certaine homogénéité au sein d'une certaine partie du territoire ou bien des différences qui se manifestent entre les différentes parties étudiées. Comme critères pourraient être pris: la situation et le degré de développement de l'agriculture, la qualité du sol avec ses répercussions sur le développement de l'agriculture et la situation sociale de la population rurale, le développement de l'industrie agraire comme moyen de suppléer à une situation de sous-emploi et j'en passe...

Ce serait en fonction de cette homogénéité ou de ces différences que l'on procéderait ensuite aux recherches démographiques. Une telle suggestion ne relève pas de l'utopie. Seulement un tel travail ne peut se faire qu'en deux étapes. Il faut d'abord procéder à une étude générale traitant les aspects démographiques, économiques et sociaux d'un territoire déterminé. C'est alors à partir de cette étude et de ses conclusions que l'on entamera les recherches poussées de démographie historique. Donnons deux exemples. M. SLICHER van BATH de l'Université de Wageningen aux Pays-Bas, a écrit, il y a de cela à peu près dix ans, une histoire du plat-pays de la province d'Overijssel; il a relevé dans cet ouvrage trois parties, même quatre si l'on veut, ayant une structure et une évolution économiques et sociales différentes<sup>2/</sup>. A ces différences correspondent des structures et des évolutions démographiques différentes. Dans un ouvrage qui va paraître sous peu nous avons également relevé des différences démographiques se rapportant aux différences d'ordre économiques et sociale<sup>3/</sup>.

C'est à partir de ce genre de travaux qu'il faudrait procéder aux études de démographie historique plus poussées, car, pour les démographes les travaux

de la première catégorie ne peuvent être considérés comme des études préparatoires. Ceci pour deux raisons: d'abord ils ne donnent que les lignes générales le long desquelles les recherches futures doivent s'effectuer, mais aussi ils ne fournissent pas les explications nécessaires de l'évolution démographique.

Ils permettent cependant aux démographes de placer d'emblée leurs études dans un contexte économique et sociale, ce qui, à mon avis, est un avantage considérable sinon une condition primordiale.

Il va de soi qu'une telle conception et l'acceptation d'une telle méthode impliquent un changement radical dans les méthodes des recherches et dans l'élaboration et la présentation des résultats. Comme il incomberait dorénavant aux historiens-démographes et aux démographes-historiens de fournir des explications, les méthodes disons rudimentaires qui furent les nôtres ne suffiront plus. La seule méthode qui, à mon avis, est capable de fournir une explication est celle préconisée par MM. FLEURY et HENRY<sup>4/</sup>. Se pose la question si cette méthode est valable pour les différents pays d'Europe: je ne suis pas en mesure de donner une réponse affirmative valable pour toute l'Europe, mais la dite méthode est en tout cas applicable pour la Belgique, la Suisse, l'Italie, l'Autriche, la Hongrie, la France, l'Angleterre et même pour les Pays-Bas où la différenciation religieuse rend le travail malaisé.

Ja sais bien que cette méthode exige un travail considérable, mais une autre méthode, exigeant moins d'effort, engendrerait un moindre résultat, c'est-à-dire, ne fournirai pas les explications tant souhaitées.

L'emploi d'une autre méthode que celle de MM. FLEURY et HENRY ne donnerait que des résultats bien insuffisants qui, dans maints cas, n'auront pas plus de valeur que les hypothèses. On assiste par exemple en Belgique, depuis maintenant bien dix ans, à une discussion très animée à propos des explications à donner au fort accroissement de la population flamande au 18<sup>e</sup> siècle. Mais, faute d'une méthode nouvelle et adéquate, cette discussion est condamnée à rester stérile.

Les problèmes que j'évoque ici n'en sont pas qui se limitent aux frontières d'un territoire ou d'un pays déterminé. Ils ne pourront être résolus que s'ils trouvent une résolution sur le plan international, faute de quoi nous aurons à faire avec une masse de données et d'études dont la confrontation et la comparaison seront difficiles sinon impossibles. Il est en effet indispensable que les résultats de

nos recherches puissent être comparés sur une échelle internationale, afin de les donner une portée plus vaste, mais aussi plus juste. Car la validité des recherches entreprises sur une échelle nationale doit, à tout moment, être confrontée avec les résultats obtenus ailleurs, afin de nous préserver pour toute conclusion trop hâtive ou erronée. Ce caractère international, à donner aux recherches de démographie historique, pourrait être également d'une valeur inestimable pour les sciences sociales s'occupant du temps présent.

Après avoir lu tout ce qui précède il est bien normale que vous me demandez comment il faut procéder afin d'arriver à un tel renouveau. Voici mes idées personnelles à cet égard. Il est cependant clair que je me limiterai aux recherches de démographie historique proprement dites, et que je releguerai au second plan les aspects économiques et sociaux.

A/ Le premier point à résoudre est celui de l'adoption d'une méthode unique de recherche, ceci bien entendu dans la mesure du possible. Puis devait intervenir la standardisation dans la présentation des résultats afin que ceux-ci puissent être comparés sur le plan régional, national ou international.

Il est, à mon avis, indispensable qu'une telle standardisation se fasse avec la collaboration de spécialistes des différents secteurs de l'histoire économique et sociale. Car ils seront les premiers à se servir de nos études et il est par conséquent normal qu'ils émettent leur avis. Je donne un exemple: un historien s'occupant de l'histoire des prix et des salaires pose certaines exigences aux études démographiques, de même qu'un spécialiste de l'histoire industrielle, mais leurs exigences ne sont pas nécessairement les mêmes, mais, il faut en tenir compte. En fin de compte il incomberait donc aux démographes de voir comment on peut donner satisfaction à tout le monde et d'élaborer une manière de présentation qui contente les différentes catégories de spécialistes.

J'insiste aussi sur le fait qu'il faut procéder à une unification dans la terminologie; il est en effet regrettable de devoir constater que nombre d'historiens n'est pas au courant de la terminologie démographique exacte. Il est par conséquent indiqué de leur conseiller l'usage du dictionnaire démographique multilingue.

B/ Ensuite viendrait l'élaboration de plans de recherches systématiques, élaboration qui peut se faire sur l'échelon des différentes institutions de recherche, ceci parce que je crois qu'une collaboration étroite et complète sur un plan national s'averera très vite impraticable et même chimérique. Mais malgré cette restriction importante je me permets d'insister sur le fait qu'on devrait donner à ces plans une large diffusion aussi bien sur le niveau national qu'international. J'ai en effet pu constater que dans de nombreux pays, mais surtout en Belgique et en Italie, on ignorait presque tout de ce qu'il se faisait et de ce qu'on envisageait de faire dans les autres institutions.

1/ Recherches de démographie historique disons brutes: relèvés des données des dénombrements et des recensements, données courantes sur la natalité, nuptialité et mortalité (totaux annuels selon l'année civile et l'année récolte, si possible des totaux mensuels à fin de déceler les périodes de crises). Les résultats de ce genre de recherches pouvant aider les historiens qui se sont fixer comme but un travail sur l'histoire économique et sociale d'une région déterminée dans le genre mentionné plus haut.

2/ Viendraient ensuite les recherches poussées selon la méthode préconisée par MM. FLEURY et HENRY. Notons cependant que ces deux catégories d'études peuvent se faire simultanément dès qu'on a pu délimiter les différences d'ordre économique et social ayant existé entre les différentes régions.

Voici les quelques idées que j'ai voulu vous soumettre. Peu importe si elles retiennent, oui ou non, votre attention. Pour moi elles sont plus qu'une contribution à un colloque, c'est un cri d'alarme extrêmement pressant que j'ai voulu vous adresser dans l'espoir de se voir arrêter un gaspillage d'effort scientifique qui risque de nous coûter fort cher dans le futur.

## NOTES

- 1/ Cette enquête a été effectuée par M. EVERSLEY et moi-même en collaboration avec M. GLASS, sous les auspices de l'Union Internationale pour l'étude scientifique de la population et avec l'appui financier de la Fondation Rockefeller.
- 2/ B. H. SLICHER van BATH. Een Samenleving onder Spanning. Een Geschiedenis van het platteland in Overijssel, Assen, 1957.
- 3/ P. DEPREZ. La chatellenie du Vieuxbourg de Gand au 18<sup>e</sup> siècle et les troubles paysans.
- 4/ M. FLEURY et L. HENRY. Des registres paroissiaux à l'histoire de la population. (I.N.E.D., Paris, 1956, en réédition.)